



ING Luxembourg S.A.
52, route d'Esch
L-2965 Luxembourg

T (352) 40.65.40.58.40
F (352) 40.65.40.95.68
E patrick.chillet@ing.lu

Solidarité Luxembourg Cuba
Attn, Mme Christiane Tonnar

30 rue G. Schneider
L - 2522 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 29/12/2010

N. réf. Compliance/OG-HH

Madame la Présidente,

Nous nous référons à votre courrier du 15 décembre 2010, qui n'a pas manqué d'attirer toute notre attention.

Comme vous le savez certainement, les mesures internationales, tant européennes qu'américaines, relatives aux sanctions économiques et financières prises à l'égard de certains pays et/ou certaines activités, s'appliquent pour la plupart aux acteurs du monde financier.

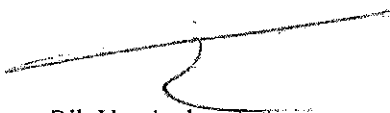
La multiplication de ces embargos et leur complexité croissante ont conduit le Groupe ING à prendre la décision « commerciale », dès 2007, de ne plus participer, directement ou indirectement, à des transactions avec certains pays, notamment sans faire de distinction quant aux éventuelles limitations d'application territoriale susceptibles d'être suivies par certaines des entités du Groupe ING. Tel est notamment le cas vis-à-vis de Cuba.

A la réception de la demande de virement de Monsieur Fernand Meyer, nous avons analysé l'objet et les activités de votre association à partir des informations disponibles sur votre site internet. Ces dernières précisent que votre association investit dans des projets de coopération avec Cuba et notamment à un projet de fourniture de matières premières pharmaceutiques qui « vise à assurer la livraison de matières premières inaccessibles sur le marché international en raison du blocus ». Compte tenu de ces éléments et en application des règles que le Groupe ING s'est imposé, nous avons été tenus de prendre la décision de ne pas exécuter ce virement.

Nous sommes donc au regret de vous confirmer que l'approche générale de prudence que le Groupe ING s'est imposé en la matière, ne nous permet pas d'exécuter ce type de transactions.

Nous vous prions d'agréer, Madame Tonnar, l'expression de nos salutations distinguées.

ING Luxembourg S.A.


Rik Vandenberghe
Managing Director


Patrick Chillet
Head of Legal, Tax & Compliance